

**ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT  
INTERNATIONAL DES MARQUES ET PROTOCOLE RELATIF À CET  
ARRANGEMENT REFUS PROVISOIRE DE PROTECTION**

Notifié au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
conformément à la règle 17.1) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement et au  
Protocole de Madrid

I. Office qui émet la notification :	
	<b>OFFICE D'ETAT POUR LES INVENTIONS ET LES MARQUES SECTION DE RECHERCHE ET D'EXAMEN DES MARQUES BUCAREST, 5, rue Ion Ghica, Secteur 3, Code 030044, ROUMANIE</b> Téléphone : +40-21-306.08.00/01/02.../28/29, Fax : +40-21-312.38.19 http : //www.osim.ro, e-mail : office@osim.ro
II. Numéro de l'enregistrement international :	<b>1103380</b>
III. Nom du titulaire de l'enregistrement international:	
<b>Dotchirne pidpriemstvo "Konditerska korporatzia "Roshen", vul. Pavla Usenka, 8, Kyiv 02105 (UA) UKRAINE</b>	
Après l'examen des documents concernant l'enregistrement international mentionné, effectué par l'examineur: <u>RELIANA TURCU</u>	
IV. <input type="checkbox"/> Refus provisoire fondé sur un examen d'office	
<input checked="" type="checkbox"/> Refus provisoire fondé sur une opposition <sup>1</sup> :	
<b>FERRERO S.P.A., Piazzale Pietro Ferrero, 1, I-12051 ALBA (CN) (IT) ITALIE.</b>	
<input type="checkbox"/> Refus provisoire fondé à la fois sur un examen d'office et sur une opposition <sup>1</sup>	
V. <input checked="" type="checkbox"/> Refus provisoire pour tous les produits et/ou services	
<input type="checkbox"/> Refus provisoire pour certains des produits et/ou services : [suivra l'indication des produits et/ou services qui sont touchés ou qui ne sont pas touchés] <sup>2</sup>	
VI. Motifs de refus:	
<input type="checkbox"/> Motifs absoluts	
<input checked="" type="checkbox"/> Motifs relatifs [(le cas échéant, voir la rubrique VII)]	

<sup>1</sup> Le nom et l'adresse de l'opposant doivent aussi être indiqués.

<sup>2</sup> Lorsque tous les produits ou services classés dans une classe donnée sont visés, on indiquera "tous les produits (ou tous les services) de la classe X". Dans tous les cas, il conviendra d'indiquer clairement si ces produits et/ou services SONT concernés ou s'ils NE SONT PAS concernés.

VII. Renseignements relatifs à une marque antérieure<sup>3</sup>

i) Date et numéro de dépôt et, le cas échéant, date de priorité

ii) Date et numéro d'enregistrement (s'ils sont disponibles) :

☛ **MI: 688261 / 16.02.1998 et 799546 / 28.01.2003**

iii) Nom et adresse du titulaire :

☛ **FERRERO S.P.A., Piazzale Pietro Ferrero, 1, I-12051 ALBA (CN) (IT) ITALIE. -  
(un seul titulaire)**

iv) Reproduction de la marque : (Annexe)

v) Liste des produits et services:

 Liste de tous les produits et services

ou

 Liste des produits et services pertinentsVIII. Dispositions essentielles correspondantes de la loi applicable [(voir le texte à la rubrique XII)] :  
**Loi 84/1998 republiée - concernant les marques et les indications géographiques => art. 6 (1)-b,  
6 (2)-c, 6 (4)-a**

## IX. Informations relatives à la suite de la procédure

i) Délai pour présenter une requête en réexamen ou un recours :

**30 jours à compter de la réception de la notification.**

ii) Autorité auprès de laquelle la requête en réexamen ou le recours doit être déposé :

**L'Office indiqué en rubrique I. ci-dessus.**

iii) Indications concernant la constitution d'un mandataire :

*En cas où le déposant n'a ni son domicile ni un siège ni un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux sur le territoire de l'Union européenne ou dans l'Espace économique européen, une requête en réexamen ou un recours doit être présenté par l'intermédiaire d'un mandataire autorisé qui peut aussi avoir la qualité de représentation dans les procédures devant l'Office d'Etat pour les Inventions et les Marques.*

*La liste des mandataires autorisés on la retrouve à l'adresse suivante:*

**[http://www.osim.ro/index3\\_files/cons/cons.htm](http://www.osim.ro/index3_files/cons/cons.htm)**

**Note : La langue officielle devant l'Office d'Etat pour les Inventions et les Marques est la langue roumaine.**

X. Date de la notification de refus provisoire : **ARPOp 74 - 2012 - 1 / 21.05.2012**

XI. Signature ou sceau officiel de l'office qui émet la notification :

<sup>3</sup>

Lorsque les motifs sur lesquels se fonde le refus provisoire ont trait à une marque antérieure, comme cela aura été indiqué à la rubrique VI. On pourra fournir les renseignements demandés dans cette rubrique en annexant un extrait imprimé du registre ou de la base de données.

XII. Dispositions essentielles correspondantes de la loi applicable :

- **Loi 84/1998 republiée** – concernant les marques et les indications géographiques

**Article 6, alinéa 1:**

En outre des motifs prévus à l'article 5 alinéa 1), une marque est refusée à l'enregistrement ou susceptible d'être annulée, selon le cas, pour les motifs relatifs suivants:

b). *lorsqu'en raison de l'identité ou de la similitude par rapport à la marque antérieure et en raison de l'identité ou de la similitude des produits et des services que les deux marques désignent, il existe un risque de confusion dans l'esprit du public, y compris un risque d'association avec la marque antérieure.*

**Article 6, alinéa 2:**

Au sens de l'alinéa 1, constituent des marques antérieures les marques dont la date de dépôt est antérieure à la date de dépôt de la demande d'enregistrement de la marque ou, le cas échéant, du droit de priorité invoqué à l'appui de celle-ci, et qui appartiennent aux catégories suivantes:

c) *les marques enregistrées en vertu des accords internationaux et ayant effet en Roumanie.*

**Article 6, alinéa 4:**

Une marque est également refusée à l'enregistrement ou, au cas où la marque a été enregistrée, est susceptible d'être déclarée nulle si :

a) *la marque est identique ou similaire à une marque antérieure enregistrée en Roumanie, au sens des dispositions de l'alinéa 2, et si elle est destinée à être enregistrée ou est déjà enregistrée pour des produits ou des services qui ne sont pas similaires à ceux pour lesquels la marque antérieure a été enregistrée, lorsque la marque antérieure jouit de renommée en Roumanie et si par l'usage de la marque ultérieure on pourrait tirer indûment profit du caractère distinctif et de la renommée de la marque antérieure, ou si l'usage porterait préjudice au caractère distinctif ou à la renommée de la marque antérieure;*

**Article 13, alinéa 2 :**

*La représentation du déposant par mandataire est obligatoire lorsque le déposant n'a ni son domicile ni un siège ni un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux sur le territoire de l'Union Européenne ou dans l'Espace Economique Européen, sauf pour le dépôt d'une demande d'enregistrement d'une marque.*

**Article 19, alinéa 1 :**

*Dans un délai de deux mois de la date de la publication de la demande d'enregistrement de la marque, toute personne intéressée peut former une opposition concernant l'enregistrement de la marque portant sur les motifs relatifs de refus prévus à l'article 6.*

**Article 20, alinéa 2 :**

*Dans un délai de 30 jours à compter de la date de la notification de l'opposition, le déposant peut présenter son point de vue.*



## MADRID

The International Trademark System

Imprimé le : 18/05/2012

### 688261 - ROCHER

Pays [AG](#) [AL](#) [AM](#) [AN](#) [AT](#) [AZ](#) [BA](#) [BG](#) [BQ](#) [BX](#) [BY](#) [CH](#) [CN](#) [CU](#) [CW](#) [CZ](#) [DK](#) [DZ](#) [EE](#) [EG](#) [ES](#) [FI](#) [GE](#) [GR](#) [HR](#) [HU](#) [IE](#)  
[KE](#) [KG](#) [KP](#) [KZ](#) [LI](#) [LR](#) [LS](#) [LT](#) [LV](#) [MA](#) [MC](#) [MD](#) [ME](#) [MK](#) [MN](#) [MZ](#) [NO](#) [PL](#) [PT](#) [RO](#) [RS](#) [RU](#) [SD](#) [SE](#) [SI](#) [SK](#) [SL](#) [SM](#)  
[SX](#) [SZ](#) [TJ](#) [TM](#) [TR](#) [UA](#) [UZ](#) [VN](#) [YU](#) [ZM](#)

**151 Date de l'enregistrement**

16.02.1998

**180 Date prévue de l'expiration de l'enregistrement/du renouvellement**

16.02.2018

**270 Langue de la demande**

Français

État actuel

**732 Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement**

FERRERO S.P.A.

Piazzale Pietro Ferrero, 1

I-12051 ALBA (CN) (IT)

**812 État contractant ou organisation contractante sur le territoire duquel ou de laquelle le titulaire a un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux**

IT

**740 Nom et adresse du mandataire**

JACOBACCI & PARTNERS SpA

Corso Regio Parco, 27

I-10152 TORINO (IT)

**770 Nom et adresse du titulaire précédent**

FERRERO S.P.A.

Piazzale Pietro Ferrero

ALBA (CN) (IT)

**540 Marque**

ROCHER

**541 Reproduction de la marque lorsque celle-ci est représentée en caractère standard**

**571 Description de la marque**

The mark consists of the word: ROCHER.

La marque consiste dans le mot: ROCHER.

**566 Traduction de la marque ou de mots contenus dans la marque**

ROCHER

**511 Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (classification de Nice) - NCL(7)**

29

Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande; fruits et légumes conservés, séchés et cuits; gelées, confitures, compotes; oeufs, lait et produits laitiers; huiles et graisses comestibles.

30

Café, thé, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et produits de meunerie de céréales (excepté les fourrages); pain, biscuits, gâteaux, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel de cuisine, moutarde; poivre, vinaigre, sauces; épices; glace à rafraîchir, cacao, produits de cacao, à savoir pâte pour boisson au cacao, pâte de chocolat, couvertures et, notamment, couvertures en chocolat, chocolat, pralines, articles de chocolat pour décorations d'arbres de Noël, produits alimentaires consistant en une enveloppe de chocolat comestible fourrée à l'alcool, sucreries, pâtisserie, y compris pâtisserie fine et à longue conservation; gomme à mâcher, gomme à mâcher sans sucre, bonbons sans

sucre.

**822 Enregistrement de base**

IT, 16.02.1998, 740137

**300 Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris et autres données relatives à l'enregistrement de la marque dans le pays d'origine**

IT, 16.12.1997

**300 Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris et autres données relatives à l'enregistrement de la marque dans le pays d'origine**

IT, 16.12.1997, TO 97C 3321

**831 Désignation(s) selon l'Arrangement de Madrid**

DZ

**832 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid**

AG - BQ - CW - DK - EE - FI - GE - GR - IE - LT - NO - SE - SX - TM - TR - UZ - ZM

**834 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid en vertu de l'article 9sexies**

AL - AM - AT - AZ - BA - BG - BX - BY - CN - CU - CZ - EG - ES - HR - HU - KE - KG - KP - KZ - LI - LR - LS - LV - MA - MC - MD - ME - MK - MN - MZ - PL - PT - RO - RS - RU - SD - SI - SK - SL - SM - SZ - TJ - UA - VN

**527 Indications relatives aux exigences d'utilisation**

IE

Enregistrement : 1998/10 Gaz, 02.07.1998, AL, AM, AT, AZ, BA, BG, BX, BY, CN, CU, CZ, DZ, EG, ES, HR, HU, KG, KP, KZ, LI, LR, LV, MA, MC, MD, MK, MN, PL, PT, RO, RU, SD, SI, SK, SL, TJ, UA, UZ, VN, YU

Refus provisoire total de protection : 1999/1 Gaz, 18.02.1999, EG

Refus provisoire total de protection : 1999/1 Gaz, 18.02.1999, ES

Refus provisoire total de protection : 1999/5 Gaz, 15.04.1999, KG

Refus provisoire total de protection : 1999/5 Gaz, 15.04.1999, BY

Refus provisoire total de protection : 1999/5 Gaz, 15.04.1999, RU

Refus provisoire partiel de protection : 1999/6 Gaz, 29.04.1999, SK

Refus provisoire partiel de protection : 1999/6 Gaz, 29.04.1999, MD

Refus provisoire partiel de protection : 1999/11 Gaz, 08.07.1999, TJ

Refus provisoire partiel de protection : 1999/7 Gaz, 13.05.1999, UA

Refus provisoire total de protection : 1999/7 Gaz, 13.05.1999, PL

Refus provisoire total de protection : 1999/8 Gaz, 27.05.1999, KZ

Une requête en réexamen ou un recours a été présenté : 1999/18 Gaz, 14.10.1999, BY

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 1999/20 Gaz, 11.11.1999, UA

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 1999/23 Gaz, 23.12.1999, BY

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 1999/25 Gaz, 03.02.2000, MD

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour certains des produits et services demandés : 1999/25 Gaz, 03.02.2000, EG

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 1999/25 Gaz, 03.02.2000, KG

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour certains des produits et services demandés : 1999/25 Gaz, 03.02.2000, ES

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2000/3 Gaz, 16.03.2000, SK

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2000/4 Gaz, 30.03.2000, KZ

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2000/13 Gaz, 03.08.2000, TJ

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2000/19 Gaz, 26.10.2000, RU

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2001/9 Gaz, 07.06.2001, ES

Désignation postérieure : 2001/10 Gaz, 21.06.2001, TR

Octroi de protection sous réserve d'opposition : 2002/10 Gaz, 27.06.2002, TR

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2002/12 Gaz, 25.07.2002, PL

Désignation postérieure : 2003/23 Gaz, 25.12.2003, AG, AN, BQ, CH, CW, DK, EE, FI, GE, GR, IE, KE, LS, LT, MZ, NO, SE, SM, SX, SZ,

TM, ZM

Octroi de protection sous réserve d'opposition : 2004/1 Gaz, 19.02.2004, IE

Octroi de protection : 2004/13 Gaz, 24.06.2004, IE

Refus provisoire partiel de protection : 2004/37 Gaz, 09.12.2004, CH

Octroi de protection sous réserve d'opposition : 2004/36 Gaz, 02.12.2004, GE

Refus provisoire total de protection : 2004/43 Gaz, 20.01.2005, NO

Refus provisoire total de protection : 2004/44 Gaz, 03.02.2005, FI

Octroi de protection : 2005/7 Gaz, 24.03.2005, GE

Opposition possible après le délai de 18 mois : 2005/7 Gaz, 24.03.2005, NO

Renonciation : 2005/37 Gaz, 20.10.2005, CH

Opposition possible après le délai de 18 mois : 2005/16 Gaz, 26.05.2005, FI

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2005/37 Gaz, 20.10.2005, NO

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2005/50 Gaz, 19.01.2006, FI

Continuation des effets : 2010/2 Gaz, 04.02.2010, ME

Renouvellement : 2008/8 Gaz, 27.03.2008

Limitation : 2011/34 Gaz, 15.09.2011, LT



## MADRID

The International Trademark System

Imprimé le : 18/05/2012

### 799546 - FERRERO ROCHER

Pays AG AL AM AT AU AZ BA BG BT BX BY CH CN CU CZ DK DZ EE EG ES FI FR GB GE GR HR HU IE  
IS JP KE KG KP KZ LI LR LS LT LV MA MC MD ME MK MN MZ NO PL PT RO RS RU SD SE SG SI  
SK SL SM SZ TJ TM TR UA UZ VN YU ZM

**151** Date de l'enregistrement

28.01.2003

**180** Date prévue de l'expiration de l'enregistrement/du renouvellement

28.01.2013

**270** Langue de la demande

Français

État actuel

**732** Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement

FERRERO S.P.A.

Piazzale Pietro Ferrero, 1

I-12051 ALBA (CN) (IT)

**812** État contractant ou organisation contractante sur le territoire duquel ou de laquelle le titulaire a un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux

IT

**740** Nom et adresse du mandataire

JACOBACCI & PARTNERS S.P.A.

Corso Regio Parco 27

I-10152 TORINO (TO) (IT)

**770** Nom et adresse du titulaire précédent

FERRERO S.P.A.

Piazzale Pietro Ferrero

ALBA (CN) (IT)

**540** Marque

531



**Classification internationale des éléments figuratifs des marques (classification de Vienne) - VCL(5)**

05.07.06 ; 08.01.19 ; 26.01.02 ; 26.01.05 ; 27.05.01 ; 29.01.01 ; 29.01.02 ; 29.01.07

**591** Informations concernant les couleurs revendiquées

Gold, red, white, green, light brown, yellow.

Or, rouge, blanc, vert, marron clair, jaune.

**571** Description de la marque

The mark consists in an oval imprint arranged horizontally and bordered by a thick gold line on a white background,

with in its interior a double line of varying widths coloured gold and red; in the centre the denomination, FERRERO ROCHER, of which the word FERRERO forms part of the applicant's commercial name, in original upper-case brown type; below, superimposed on the border line, the image of a chocolate with gold wrapping set in a gold and brown Swedish-style paper cup; on the top of the chocolate, an oval imprint arranged horizontally, with an outer gold line and a fine red inner line and a white fill containing in the centre the denomination FERRERO ROCHER, arranged on two lines, in original brown upper-case type; on the left a partial representation of a brown and light brown unwrapped praline; on the right a representation of a light brown and yellow hazelnut with a green leaf; all on a white background. La marque consiste dans une empreinte ovale disposée horizontalement limité par un trait épais de couleur or sur fond blanc, avec à l'intérieur un double trait de différente épaisseur de couleur or et rouge; au centre la dénomination, disposée sur deux lignes, FERRERO ROCHER, dont le mot FERRERO fait partie de la dénomination sociale de la requérante, en caractères d'imprimerie majuscules originaux de couleur marron; dans la partie inférieure, superposée par rapport au trait de limite, l'image d'un chocolat emballé de couleur or posé sur caissette suédoise de couleur or et marron; dans la partie supérieure du chocolat, empreinte ovale disposée horizontalement, avec un trait externe de couleur or et un trait interne, fin et rouge et un fond blanc contenant au centre la dénomination disposée sur deux lignes, FERRERO ROCHER, en caractères d'imprimerie majuscules originaux de couleur marron; sur la gauche, représentation partielle d'une praline sans emballage de couleur marron et marron clair; sur la droite représentation d'une noisette avec feuille verte, marron clair et jaune; le tout sur fond blanc.

**511 Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (classification de Nice) - NCL(8)**

30

Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et produits de meunerie de céréales (excepté les fourrages); pain, biscuits, gâteaux, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel de cuisine, moutarde; poivre, vinaigre, sauces; épices; glace à rafraîchir, cacao, produits de cacao, à savoir pâte pour boisson au cacao, pâte de chocolat, couvertures et, notamment, couvertures en chocolat, chocolat, pralines, articles de chocolat pour décorations d'arbres de Noël, produits alimentaires consistant en une enveloppe de chocolat comestible fourrée à l'alcool, sucreries, pâtisserie, y compris pâtisserie fine et à longue conservation; gomme à mâcher, gomme à mâcher sans sucre, bonbons sans sucre.

**822 Enregistrement de base**

IT, 28.01.2003, 881970

**300 Données relatives à la priorité selon la Convention de Paris et autres données relatives à l'enregistrement de la marque dans le pays d'origine**

IT, 06.12.2002, TO 2002 C003576

**831 Désignation(s) selon l'Arrangement de Madrid**

DZ

**832 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid**

AG - AU - DK - EE - FI - GB - GE - GR - IE - IS - JP - LT - NO - SE - SG - TM - TR - UZ - ZM

**834 Désignation(s) selon le Protocole de Madrid en vertu de l'article 9sexies**

AL - AM - AT - AZ - BA - BG - BT - BX - BY - CH - CN - CU - CZ - EG - ES - FR - HR - HU - KE - KG - KP - KZ - LI - LR - LS - LV - MA - MC - MD - ME - MK - MN - MZ - PL - PT - RO - RS - RU - SD - SI - SK - SL - SM - SZ - TJ - UA - VN

**527 Indications relatives aux exigences d'utilisation**

GB - IE - SG

Enregistrement : 2003/7 Gaz, 15.05.2003, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BG, BT, BX, BY, CH, CN, CU, CZ, DK, DZ, EE, EG, ES, FI, FR, GB, GE, GR, HR, HU, IE, IS, JP, KE, KG, KP, KZ, LI, LR, LS, LT, LV, MA, MC, MD, MK, MN, MZ, NO, PL, PT, RO, RU, SD, SE, SG, SI, SK, SL, SM, SZ, TJ, TM, TR, UA, UZ, VN, YU, ZM

Refus provisoire total de protection : 2003/11 Gaz, 10.07.2003, GB

Refus provisoire total de protection : 2003/11 Gaz, 10.07.2003, AU

Refus provisoire total de protection : 2003/13 Gaz, 07.08.2003, IE

Octroi de protection : 2003/18 Gaz, 16.10.2003, JP

Refus provisoire total de protection : 2003/19 Gaz, 30.10.2003, SG

Octroi de protection sous réserve d'opposition : 2004/1 Gaz, 19.02.2004, GE

Octroi de protection sous réserve d'opposition : 2004/2 Gaz, 04.03.2004, TR

Octroi de protection : 2004/6 Gaz, 29.04.2004, KG

Refus provisoire total de protection : 2004/6 Gaz, 29.04.2004, NO

Acceptation avec réserve : 2004/6 Gaz, 29.04.2004, CU

Refus provisoire total de protection : 2004/6 Gaz, 29.04.2004, RO

Opposition possible après le délai de 18 mois : 2004/7 Gaz, 13.05.2004, SG

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour certains des produits et services demandés : 2004/7 Gaz, 13.05.2004, IE

Refus provisoire partiel de protection : 2004/8 Gaz, 20.05.2004, RU

Octroi de protection : 2004/11 Gaz, 10.06.2004, GE

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2004/16 Gaz, 15.07.2004, GB

Opposition possible après le délai de 18 mois : 2004/21 Gaz, 19.08.2004, NO

Refus provisoire total de protection : 2004/21 Gaz, 19.08.2004, SE

Opposition possible après le délai de 18 mois : 2004/23 Gaz, 02.09.2004, SE

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour certains des produits et services demandés : 2004/24 Gaz, 09.09.2004, RU

Opposition possible après le délai de 18 mois : 2004/32 Gaz, 04.11.2004, AU

Opposition possible après le délai de 18 mois : 2004/37 Gaz, 09.12.2004, NO

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2004/37 Gaz, 09.12.2004, RO

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2004/43 Gaz, 20.01.2005, AU

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2005/19 Gaz, 16.06.2005, SG

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés : 2005/43 Gaz, 01.12.2005, SE

Continuation des effets : 2010/2 Gaz, 04.02.2010, ME

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour certains des produits et services demandés : 2008/26 Gaz, 31.07.2008, CU

Octroi de protection : 2008/49 Gaz, 08.01.2009, TR

Déclaration indiquant que la marque est protégée pour certains des produits et services demandés : 2009/6 Gaz, 26.02.2009, CU